

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine

Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35

Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES

Déposé le 20 décembre 2018

À distribuer avant le 22 décembre 2018

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°197 DÉC. 2018

PAGE 1 :

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

... À FOUGÈRES ...

PAGE 3 :

L'UD EN ACTION...

PAGE 4 :

RÉSOLUTION CE UD ...

PAGE 5 :

INFOS ...

PAGE 6 :

L'HUMEUR DE GÉRARD...

PAGE 7 :

EN DIRECT DE L'UD ...

PAGE 8 :

FERMETURE UD, PERMANENCES UL,

L'AFOC, CALENDRIER STAGES ET LE

DESSIN DE PATOCHE ...

POUR PLUS D'INFOS :



LES IMPOSTEURS !

Imposteur Macron, le Robin des rois, qui prétend avoir entendu la colère sociale et qui distribue quelques-miettes sans prendre un centime aux 500 grosses fortunes de France qui ont amassé depuis 2008 (leur crise boursière dont nous avons payé la facture) 433 Milliards de patrimoine supplémentaire !

Imposteur le premier "sinistre" qui prétend que le SMIC va augmenter de 100 € alors que seule l'augmentation obligatoire (inflation) sera versée et que le reste est constitué de la prime d'activité versée par les Caisses d'Allocation Familiale (donc notre argent basé sur le salaire différé).

Imposteurs les grands patrons qui pleurnichent tous les matins sur les « taxes » alors mêmes qu'ils perçoivent des dizaines de milliards d'aides publiques. Ainsi l'usine Sanden à Tinténiac en a touché plus de 3 millions pour « créer de l'emploi » et au final, elle tente d'en supprimer 68 en délocalisant des machines en Pologne pour augmenter les profits des actionnaires.

Imposteurs, ceux qui utilisent de manière infecte la tuerie de Strasbourg pour appeler à l'unité nationale alors qu'ils n'ont cessé d'opposer les salarié(e)s, les retraité(e)s, les jeunes, les privé(e)s d'emploi entre eux et qu'ils pulvérisent les services publics donc la République.

Mais les masques tombent les uns après les autres et il est de notre responsabilité de syndicalistes indépendants d'y contribuer, de faire la clarté et surtout d'offrir une perspective de riposte interprofessionnelle qui permette de résister et de reconquérir. De ce point de vue, notre place n'est pas dans les salons de l'Élysée mais dans la rue et dans la grève.

FO Ille-et-Vilaine a pris et prendra comme d'habitude ses responsabilités modestement mais avec l'optimisme de la volonté.

Dans ce contexte difficile qui demande courage et lucidité, je souhaite malgré tout à chacun une bonne fin d'année.

"VIVE LA SOCIALE !

VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"

Rennes, le 17 décembre 2018

Fabrice LERESTIF,

Secrétaire Général



LA CITATION DU MOIS

"ne se mettre à genoux
que pour cueillir
une fleur"

Jacques BREL
(1929-1978)

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE À FOUGÈRES ...

Après ce que l'on a appelé « l'exode des enfants fougerais » raconté le mois dernier, nous sommes en janvier 1907 et la situation des chaussonniers de Fougères en grève générale depuis maintenant presque deux mois est bloquée.

Pour débloquer la situation, une commission parlementaire arrive à Fougères en ce mois de janvier 1907. Une commission de conciliation est constituée avec le préfet, la délégation de la chambre des députés (*), les représentants du patronat et les délégués syndicaux afin de trouver une solution. Les négociations reprennent entre le syndicat patronal et les délégués du syndicat rouge enfin reconnus.



Les députés sortant de l'Hôtel de Ville

Le travail reprendra le 11 février après 103 jours de conflit et de longues négociations usine par usine et de fortes tensions notamment dues à la mort d'un ouvrier. En effet, à la veille de la reprise du travail, le 10 février, un gréviste «rouge», Alexis Morice (**), est assassiné par un «jaune». Ce drame est vécu comme une nouvelle provocation patronale destinée à pousser les ouvriers à commettre des actes de violences. Pourtant, les obsèques se déroulent dans le calme et de 2 à 6000 personnes selon les sources, assistant à ses funérailles.

Cette grève n'apporta qu'une infime augmentation de salaire mais fut une vraie victoire des ouvriers, qui permit la reconnaissance officielle de leur syndicat.

(*) Parmi la commission parlementaire, trois députés sont cités sur les cartes postales : Millerand, Godard et Cazeneuve. Alexandre Millerand fut député de la Seine de 1885 à 1920 (neuf mandats) puis Président de la République de 1920 à 1924. Paul Cazeneuve fut député du Rhône de 1902 à 1909 (deux mandats) puis sénateur de 1909 à 1920. Justin Godard fut député du Rhône, de 1906 à 1926 (cinq mandats).

(**) Le livre de Alain Bihel, «Les poings serrés. Fougères 1906- 1908», retrace la longue lutte menée par les ouvriers de la chaussure. L'auteur est allé à la rencontre de différentes personnes, comme Jean-Louis Morice, un descendant d'Alexis Morice..



La Commission parlementaire du Travail à Fougères. Le Secrétaire de la Bourse du Travail, accompagné des Secrétaires des Syndicats ouvriers, sortant de la Mairie.



Alexis Morice



Patrons quittant l'Hôtel de Ville après la signature d'un accord avec leurs ouvriers.



M. Godard, député, sort indisposé de l'Hôtel de Ville, soutenu par le député Cazeneuve.



M. Millerand, place Gambetta, accompagné du Préfet d'Ille-et-Vilaine.

10 OCTOBRE- Joël JOSSELIN

PRINCIPALES SOURCES :

Collection de cartes postales de l'Union Locale FO;

• Base de données des députés de l'Assemblée Nationale;

• © Le Télégramme <https://www.letelegramme.fr/histoire/>

1906-greve-des-ouvriers-de-la-chaussure-de-fougères-24-01-2018;

• https://actu.fr/bretagne/fougères_35115/histoire-alain-bihel-raconte-la-greve-de-1906

L'UD EN ACTION ...

Dimanche 25 novembre 2018 - Carrefour Market - Chartres-de-Bretagne



Le syndicat Force Ouvrière reçu par un conseiller d'Agnès Buzyn, la ministre des Solidarités et de la Santé,

Localement, le syndicat Force Ouvrière a voulu aussi se faire entendre auprès de la ministre de la Santé, pour s'inquiéter de « **l'aggravation des politiques d'austérité** ». Une quinzaine de manifestants se sont rassemblés devant le couvent des Jacobins, à l'heure de midi, avant qu'une délégation ne soit reçue, plus tard dans la journée, par un conseiller de la ministre.

Ouest France 28 novembre 2018



Nous étions une grosse quinzaine de militantes et militants FO le 27 novembre au blocage de la plateforme logistique Carrefour avec une dizaine de militants CGT et une poignée de CFDT et CFTC . Merci aux camarades qui ont bravé le froid et la pluie battante de 17H à 20H.



Rassemblement samedi 1^{er} décembre de la CGT, FO et FSU devant la préfecture Martenot à Rennes.

[...] Dans leur communiqué, ils évoquent « **la forme d'action particulière, voire inédite des Gilets jaunes** », qui expriment « **une colère légitime pour avoir les moyens de vivre dignement, pour plus de justice sociale** ». Cette colère, les syndicats « **la comprennent, la partagent et la portent au quotidien depuis plusieurs mois et au travers de nombreuses journées d'action et de grève** » .

Ils ne souhaitent pas « **opposer les colères et les revendications qui s'expriment, tant qu'elles visent à dénoncer et à combattre les poli-**

tiques menées par le Président des riches et par le patronat dans les entreprises et tant qu'elles n'ouvrent pas à des replis populistes ou nationalistes ».

Les syndicats dénoncent l'attitude du gouvernement qui « **joue avec le feu en banalisant les revendications, en ignorant les organisations syndicales. Pire le président de la république, ses ministres sont régulièrement méprisants vis-à-vis des citoyens au travers de « petites phrases** ».

Les trois syndicats revendiquent « **l'augmentation du Smic avec une augmentation générale des salaires ; l'augmentation des pensions de retraite et des minima sociaux ; la prise en charge des transports par les employeurs ; une TVA à 5.5 % pour les produits de première nécessité ; une fiscalité juste tenant compte des revenus avec, en premier lieu, le rétablissement de l'impôt sur la fortune et sur les revenus financiers** » .

Ouest France 1^{er} décembre

RÉSOLUTION CE UD ILLE-ET-VILAINE ...

Résolution de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine du 23 novembre 2018

Un seul mandat les résolutions du Congrès de Lille Une seule ligne de conduite : leur mise en œuvre !

À un moment où notre organisation, la cgt-Force Ouvrière, subit des attaques sans précédent du pouvoir, relayées, notamment par les tenants de l'accompagnement des contre-réformes, la CE de l'UD d'Ille-et-Vilaine réaffirme solennellement que l'indépendance syndicale est et demeurera le fondement de son action, et doit le redevenir dans la totalité de l'organisation. La CE de l'UD condamne l'établissement de fichiers et tout autant leur divulgation dans la presse et leur utilisation

La CE de l'UD prend acte de l'élection à 45,75 % de Yves VEYRIER comme nouveau secrétaire général de la Confédération, et réaffirme que celui-ci, ainsi que le bureau et la CE confédérale ont un mandat clair et ne peuvent s'en affranchir. Ils devront porter l'intégralité des résolutions adoptées à plus de 96% par les délégués des syndicats Force Ouvrière au Congrès de Lille, comme le faisait avec talent, conviction, détermination et courage Pascal Pavageau.

Ce mandat est exigeant et ne souffre aucune tergiversation, aucune imprécision. Il s'agit notamment d'engager dès à présent la bagarre contre la contre réforme des retraites en préparation, d'affirmer sans aucune ambiguïté le rejet d'un régime universel par points, de réaffirmer l'exigence du maintien de tous les régimes actuels, du code des pensions civiles et militaires, de réaffirmer la totalité de nos revendications. Il s'agit, dans le cadre de la négociation qui s'ouvre sur l'assurance chômage, de réaffirmer clairement que Force Ouvrière ne s'inscrira en aucune manière dans la lettre de cadrage du gouvernement, refusera totalement de faire peser sur les chômeurs les économies exigées par celui-ci : qu'il prenne seul la responsabilité de sa politique de régression sociale. Comme l'a réaffirmé le CCN des 26 et 27 septembre, le mandat de Force Ouvrière est de négocier sur ses seules revendications !

La CE de l'UD réaffirme que ce sont ces revendications, définies par les instances, et en particulier le Congrès de Lille, qui font l'unité de l'organisation ! C'est dans ces résolutions que se reconnaît l'immense majorité des adhérent(e)s et militant(e)s, avec leurs syndicats Force Ouvrière. Il est crucial aussi que toutes les questions financières soient discutées et réglées dans les instances, notamment la répartition des subventions entre les fédérations et les Unions Départementales.

La CE de l'UD déclare solennellement que ni le pouvoir, ni aucun de ses soutiens, ne feront taire Force Ouvrière. La CE de l'UD appelle d'ores et déjà l'ensemble de ses syndicats, de ses militant(e)s, de ses adhérent(e)s à se mobiliser pour voter et faire voter Force Ouvrière aux élections professionnelles dans la fonction publique, à La Poste et aux élections HLM, pour renforcer partout la représentativité de FO, renforcer sa place de première organisation dans la Fonction Publique de l'État, renforcer la représentativité de la Confédération.

Au moment où la cherté de la vie et les attaques sur le pouvoir d'achat provoquent un vaste mouvement social, la CE de l'UD estime qu'il est de la responsabilité de FO de prendre une initiative interprofessionnelle en vue d'obtenir une augmentation générale des salaires, des traitements et de la valeur du point d'indice, des retraites et des pensions ainsi que des minima sociaux.

La CE de l'UD appelle également l'ensemble de ses syndicats, de ses militant(e)s, de ses adhérent(e)s à préparer le rapport de force pour bloquer les contre réformes, à commencer par celle des retraites, en recherchant l'unité avec toutes les organisations qui veulent résister, comme l'a affirmé la résolution générale du Congrès de Lille.

La CE de l'UD appelle l'ensemble de ses syndicats, de ses militant(e)s, de ses adhérent(e)s

**à Résister,
Revendiquer,
Reconquérir !**

voté à l'unanimité



ÉLECTIONS :

Élections Fonction Publique : FO résiste plus que jamais !

Une nouvelle arnaque médiatique viserait à faire croire, à la demande du pouvoir, que la CFDT serait devenue la première organisation syndicale de France en additionnant (ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent) les voix obtenues dans le privé (parfois avec l'aide à peine cachée des patrons) et celles du public.

Mais les faits sont têtus : **FO reste la première organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État** et devient dans l'hospitalière la deuxième passant ainsi devant la CFDT !

Au total, la CGT, même s'il elle perd des voix (comme dans le privé) reste en pôle position sur les 3 versants de la Fonction Publique (État, Territoriale, Hospitalière).

L'acharnement du pouvoir, à abattre FO et à donner la première place à la CFDT son "syndicat maison", a donc échoué !

Dans le département, nous obtenons dans nombre de secteurs de la Fonction Publique d'État la première place et dans les collectivités locales nous obtenons des résultats très significatifs :

22 % à Rennes où nous devenons la 2^{ème} organisation (nous étions 5^{ème} en 2014 et nous explosons notamment l'UNSA), 31% à St Malo, 32% à Dinard, 45% à Bruz, 36% à Vitré, 35% au Rheu, 50% à Janzé).

Quant à la poste nous obtenons 17,42% chez les facteurs, 19% dans les bureaux, 26,49% à la plateforme colis, 26, 53% à la banque postale !

Franchement sans se la jouer et conscient aussi de nos limites et déceptions ici ou là, FO 35 résiste plus que jamais alors que certains nous enterraient déjà compte tenu de la crise interne que certains apparatchiks parisiens ont suscité en pleine campagne électorale.

C'est le fruit du travail infatigable de toutes nos militantes et militants.

C'est aussi le résultat de nos orientations et pratiques basées sur l'indépendance syndicale, le respect des mandats et la combativité contre vents et marées.



L'**AFOC** a maintenu et conforté son siège chez Néotoa, le plus gros bailleur HLM du département.

Bravo à toute l'équipe pour son travail de terrain intense.



UDR FO 35

La Commission Exécutive de l'UDR-FO

réunie le Vendredi 14 septembre 2018 (extrait) :

... /

Déclare que les annonces de M. Macron le 11 décembre 2018 ne changent rien.

- La suppression de la hausse de la CSG pour les personnes seules percevant une retraite inférieure à 2 000 € ne concerne que 3,7 millions de personnes sur 16 millions de retraités.

- Les couples de retraités n'en bénéficieront que ceux ayant un revenu fiscal inférieur à 33 000 €.

Rappelle que le Code de la Sécurité Sociale prévoit une revalorisation des retraites annuellement au taux de l'inflation loi L 161-25.

... /

Réaffirme son opposition à la réforme des retraites par points :

maintien de tous les régimes de retraites, du régime général, des complémentaires, du Code des pensions civiles et militaires, de TOUS les régimes spéciaux qui, compte-tenu de la diversité des carrières, assurent l'égalité des taux de remplacement.

L'argent existe pour satisfaire nos revendications :

le CICE donné aux grandes entreprises « pour inciter à l'embauche » : 20 milliards en 2018, 42 milliards en 2019, 24 milliards en 2020 (sources : Institut des politiques publiques, cité par Ouest-France, 13-12-2018). Et 54 milliardaires français, connus, dont la fortune dépasse les 100 milliards de francs suisses et qui résident en Suisse, ont vu leur fortune progresser de 13,5 % en 2018 (sources, le journal financier Challenges, 1^{er} décembre 2018).

/...



Les mensonges de Macron. Aucun « tournant social » mais des mesures en trompe-l'œil.

Avec une dramaturgie très orchestrée et millimétrée, le président de la république s'est lundi 10 décembre 2018 adressé solennellement à la nation.

Son discours commence par la fermeté : non aux violences et une forme d'appel à l'unité nationale. Force Ouvrière ne soutient ni les pillages, ni la mise à sac de petits commerces, ni la violence contre les policiers mais nous condamnons la violence d'état. Nous luttons tous les jours contre la violence sociale faite de précarité, de fins de mois difficiles ou de conditions de travail conduisant au « burn-out » ou même au suicide (chez les policiers notamment). Aucune circonstance ne saurait donc nous contraindre à abandonner notre indépendance et à renoncer aux revendications dans le cadre d'une unité nationale.

Les annonces sociales sont des duperies :

- Le SMIC n'augmentera pas de 100 € au 1^{er} janvier 2018. Seule l'augmentation réglementaire résultant de l'inflation aura lieu. Le reste sera constitué par une accélération de la hausse déjà prévue de la prime d'activité. Cette prime n'est pas une part du salaire, elle n'est pas versée par l'employeur mais par l'état via les caisses d'allocations familiales et est soumise à des conditions de composition et de ressources des ménages. Elle peut concerner des salariés qui perçoivent un peu plus que le SMIC mais certains smicards ne la perçoivent pas en fonction des revenus de leurs conjoints ou compagnons. Elle n'est pas soumise à cotisations sociales et n'entre donc pas en compte pour le calcul des indemnités journalières en cas de maladie, ni, plus tard pour la retraite. C'est une allocation d'aide sociale instaurée dans le cadre du plan pauvreté. Même si le premier ministre a annoncé dès le lendemain devant le parlement que tous les salariés percevraient les 100 € annoncés, remettant en cause le dispositif annoncé et détaillé le matin même par sa ministre du travail devant les micros de France Inter, le principe reste que percevoir un salaire ne permettant pas de vivre décemment est compensé par une allocation d'aide sociale. La logique est toujours la même : des cadeaux d'un côté (ici les employeurs sont dispensés de verser des salaires décents) et la charité pour les plus « défavorisés ». De plus, il s'agit de plus en plus de déconnecter la rémunération du travail dans un objectif de destruction du salariat (pas du patronat).

- L'exonération de cotisations sociales et d'impôts de la rémunération des heures supplémentaires et d'une éventuelle prime exceptionnelle (à la discrétion des employeurs) ne constitue en aucun cas une augmentation de salaire mais un transfert du salaire différé vers le salaire direct menaçant le financement de la protection sociale avec, à l'évidence, l'accélération du démantèlement des hôpitaux. Il s'agit aussi d'accepter que le salaire versé pour l'horaire légal ne soit pas suffisant.

- Plutôt que le retour à l'indexation des retraites et pensions sur le coût de la vie, le président a annoncé que l'augmentation de la CSG ne concernerait pas les retraites de moins de 2000 € (comme si 2000 € était une fortune au regard de celles des bénéficiaires de la transformation de l'ISF en ISFI). Les retraités percevant plus de 2000 € continueront à financer la baisse des cotisations de salariés actifs (il faut donc enseigner aux salariés qui souhaitent une augmentation de salaires de revendiquer auprès de leurs grand-mères et pas leurs patrons !).

L'objectif en matière de retraite est donc confirmé :

- Instauration pour les futurs retraités d'un système par point (baisse généralisée notamment du fait d'un calcul ne dépendant ni du salaire des 6 derniers mois, ni de la moyenne des 25 meilleures années mais de toute la carrière (y compris les petits boulots),
- Pour ceux bénéficiant des systèmes actuels : gel des retraites et des pensions. Je me souviens d'avoir au début de ma carrière de fonctionnaire au sein de la Direction Régionale de la Sécurité Sociale (ancêtre des DRASS puis des ARS) travaillé à la liquidation de retraites ouvrières et paysannes. Il ne s'agissait certes pas de la totalité de la retraite des demandeurs (il a été mis fin au système en 1945) mais pouvait concerner plus de 15 ans de cotisations. Il s'agissait d'un régime par capitalisation mais, de plus, il était gelé depuis de multiples années. Les droits ouverts étaient l'équivalent de 100 à 200 € annuellement aujourd'hui.



Le président a effectivement confirmé les contre-réformes futures : réforme de l'assurance chômage diminuant de manière drastique les droits des chômeurs, retraite par points.

Les annonces « sociales » du chef de l'état ne sont donc que des trompe-l'œil. Rien n'est réellement accordé, la rigueur budgétaire n'est pas remise en cause et, les mesures ne reposant pas sur les employeurs, seront financés par l'impôt (sur les classes dites moyennes sans doute).

Il reste donc urgent de reprendre la main et de résister, revendiquer et reconquérir.

Gérard HINAUX

Le terrorisme, encore.

À Strasbourg, un « fou de dieu » ou se déclarant comme tel a, de nouveau, semé la mort et la désolation. Nous ne nous habituerons pas, pas plus que nous ne devrions nous habituer aux guerres toujours en cours dans le monde, aux massacres nombreux, etc.

Bien sur l'unité contre le terrorisme est justifiée. Bien sur nous ne relayerons pas les discours complotistes, indignes et stupides, accusant l'état d'être à l'origine ou d'avoir laissé faire.

Au-delà des victimes directes, les morts ou les blessés auxquels ou aux familles desquels nous ne pouvons qu'exprimer notre soutien, comme s'agissant des guerres, les premières victimes indirectes appartiennent à la classe ouvrière. Aujourd'hui, le risque est grand que le boisseau soit mis sur les revendications de pouvoir d'achat, de justice sociale et fiscale, de défense des services publics.

Comme en toute matière, la démocratie impose de faire les distinctions, de ne pas confondre les « fous de dieu » avec les fidèles de la religion dont ils se réclament mais aussi ne pas confondre unité contre le terrorisme et unité sur la politique sociale, les contre-réformes, etc.

Que nous restions nous-mêmes est une condition de la démocratie et de la république (honnies par les terroristes).

Plus que jamais, il nous faut résister, revendiquer, reconquérir.

Gérard HINAUX

EN DIRECT DE L'UD ...

Vendredi 14 décembre

FO avec la CGT, la FSU et les lycéens dans la grève et dans la rue.

FO mobilisait sur le thème **"la justice sociale, pas l'aumône"** en expliquant les impostures de Macron et en appelant à la grève interprofessionnelle seule à même de bloquer vraiment la **"macroneuse"** et de déboucher sur des reconquêtes sociales.

[...] « La retraite par point, c'est point de retraite, c'est la retraite des morts, ils veulent péter le modèle social français, ce que pour quoi nos anciens se sont battus, c'est ça que représente Macron, qui est en train de lui péter à la figure, fustige le leader de FO. La colère n'est ni jaune ni rouge elle est légitime tout simplement ! La seule issue, ce sont des revendications claires, sans cela, la colère peut déboucher sur n'importe quoi ! » Ouest France 15 décembre

Une centaine de lycéens a rejoint spontanément, ce vendredi matin, un rassemblement organisé par FO à République, dans le centre-ville de Rennes.

Un rassemblement « en réaction à la politique de Macron dictée par le Medef, qui broie les plus fragiles de la société », expliquent les militants de FO. Ouest France 14 décembre



Près de 700 manifestants au total ont dénoncé la politique du gouvernement, sous les fenêtres de la préfecture. « Le président de la République prétend avoir compris la colère de « ceux qui ne sont rien ». « [...] ses annonces sont dérisoires. Ce que veulent les salariés, les retraités, les privés d'emplois, les jeunes, ce n'est pas l'aumône mais la justice fiscale et sociale, indiquent les militants de FO. Ils ne veulent pas non plus que l'État pille la sécurité sociale ou disloque plus encore les services publics qui sont pla richesse des plus démunis. » Ouest France 14 décembre



**L'Union Départementale sera fermée
du lundi 24 décembre au soir
au mercredi 2 janvier au matin.**

**Le secrétaire général
et toute l'équipe de l'UD
vous souhaitent
de bonnes fêtes
de fin d'année.**



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☞ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☞ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☞ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☞ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☞ Revalorisation des pensions

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)
ulfoufougeres@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages du 1^{er} trimestre 2019

DATES	INTITULÉ DU STAGE
du lundi 14 au vendredi 18 JANVIER	DÉCOUVERTE DE FO
du lundi 25 au mardi 26 FÉVRIER	NÉGO PAP/ MISE EN PLACE DU CSE
du mercredi 27 au vendredi 1 ^{er} MARS	COMMUNICATION ORALE
du lundi 18 au vendredi 22 MARS	S'ORGANISER

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

AFOC 35

Association Force Ouvrière de Consommateurs d'ILLE-ET-VILAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 25 JANVIER

17H30

À L'UD